



**26**  
**FSGT 07**

FSGT Cyclisme Comité Drôme-Ardèche

**CHAMPIONNAT REGIONAL DE  
CYCLISME SUR ROUTE  
AUVERGNE – RHONE – ALPES**  
**Samedi 10 JUIN 2023**



## **ORGANISATION**

L'Union Cycliste de Pierrelatte club du Comité Départemental FSGT 26 et la commune de ROUSSAS seront heureux de vous accueillir pour le championnat régional Auvergne-Rhône-Alpes FSGT.

ROUSSAS est un village perché au cœur de la Drôme Provençale, situé entre Montélimar et Grignan. Il offre un panorama pittoresque et un cadre de vie exceptionnel.

### **Mot de la Mairie de ROUSSAS**

*Depuis 15 ans la commune accueille les épreuves de course contre la montre organisées par l'Union Cycliste de Pierrelatte.*

*Aussi, c'est un honneur pour ROUSSAS d'accueillir le samedi 10 juin 2023, le championnat régional de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT).*

*Cet évènement inédit, concernant 11 départements, organisé par la Région Auvergne Rhône Alpes dans la Drôme, ne peut que contribuer à mettre notre village perché en valeur et surtout, permettre à tous d'en découvrir les trésors !*

*Tout sera mis en œuvre pour que cette manifestation se déroule dans les meilleures conditions, tant au niveau compétitif que convivial.*

*Ensemble, contribuons à la réussite de cette journée !*

*Mme la Maire de ROUSSAS Christiane ROBERT*

Vous trouverez dans cette plaquette tous les renseignements nécessaires pour venir à ROUSSAS, ainsi que ceux concernant le circuit de ce championnat régional FSGT sur route 2023.

Il est impératif que chaque commission départementale motive ses clubs affiliés afin que les pelotons de chacune des catégories soient représentatifs du cyclisme FSGT en Auvergne Rhône Alpes.

L'organisation fournit des bénévoles pour que vous passiez une journée la plus agréable possible en assurant différents postes : remises de dossards et renseignements, classements, signaleurs, véhicules suiveurs, commissaires de courses, restauration rapide...

Nous vous donnons rendez-vous le **Samedi 10 Juin 2023** sur la ligne de départ de ROUSSAS pour défendre vos chances dans le respect des valeurs de solidarité et de fraternité au cœur des actions de la FSGT.

Un parking sera prévu et fléché, afin de faciliter la circulation et d'assurer au maximum la sécurité des personnes dans le déroulement de cette épreuve.

[Merci de stationner dans cette zone.](#)



Le président UC Pierrelatte

**Mr GONZALEZ Miguel**

06 83 19 10 07

[miguel.gonzalez3@wanadoo.fr](mailto:miguel.gonzalez3@wanadoo.fr)

# REGLEMENT

## **Article 1 – ENGAGEMENTS**

Le championnat régional est ouvert uniquement aux coureurs licenciés FSGT dans un club de la région AURA.

Le championnat régional fait partie des épreuves qualificatives pour le championnat de France sur route FSGT qui aura lieu à Saint Georges sur Erve (53) du 01 au 02 juillet 2023.

Le prix des engagements est de **5 Euros** pour les minimes / Cadet (te) s et de **10 Euros** pour les autres catégories.

### Critères de sélection

Chaque coureur uniquement FSGT devra justifier de sa participation à **3** épreuves FSGT sur route, sur la période du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 mai 2023

Pour les coureurs « Multi- licenciés », il sera demandé de justifier **6** épreuves FSGT dont 3 sur route, du 1<sup>er</sup> septembre 2022 au 31 mai 2023.

**Attention** : une sanction peut être prise en cas de fausse déclaration.

**Aucun engagement ne sera pris sur place le jour de l'épreuve.**

***Le tableau d'inscription en pièce jointe est à retourner par chaque club à son comité d'appartenance pour validation des courses et catégories. Chaque comité devra ensuite l'envoyer :***

*- par mail à l'adresse ci-après avant le 29 mai 2023*

*- par courrier à l'adresse ci-après avant le 29 mai 2023 accompagné d'un chèque global avec les autorisations parentales pour les mineurs si nécessaire.*

Document à renvoyer :

f.santos@orange.fr

Mr Franck SANTOS 59 rue Marc Bonnefoy 26790 ROCHEGUDE



CLUB :	Nom du responsable :
MAIL :	Tél :



N° de licence	NOM	Prénom	Date de Naissance	Catégorie d'âge	Tarif	Nbre déjeuner	Prix (13,5 €)
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
Epreuves qualificatives :							
					TOTAL =		
					TOTAL =		

Document à renvoyer : f.santos@orange.fr

Mr Franck SANTOS 59 rue Marc Bonnefoy 26790 ROCHEGUDE

## RESERVATION RESTAURATION

Le restaurant « **La Table de Roussas** » situé à proximité du circuit vous propose ainsi qu'à vos familles et proches un menu à 13,50 € (Hors boissons) servi de 11h00 à 15h00 :

- Assiette de crudités
- Emincés de poulet à la crème et ses pennes
- Tarte tatin servi tiède

## Article 2 – CATEGORIES

Le championnat Auvergne-Rhône-Alpes 2023 se fera par catégorie d'âge conformément au règlement FSGT.

- Minimales (F/G) né(e) s en 2009 et 2010

Braquet limité pour les minimales à 7m01 : le contrôle sera effectué avant le départ et après.

- Cadet (te) s né(e) s en 2007 et 2008

- Juniors nés en 2005 et 2006

- Espoirs nés entre 2001 et 2004

- Seniors nés entre 1984 et 2000

- Vétérans nés entre 1974 et 1983

- Super Vétérans nés entre 1964 et 1973

- Anciens nés en 1963 et avant

- Féminines nées en 2006 et avant (de junior à ancienne)

## Article 3 – ASPECTS TECHNIQUES ET HORAIRES

- ASPECTS TECHNIQUES

- Le port du casque à calotte rigide « **norme CE** » est obligatoire pendant toute la durée de l'épreuve.

- Les échauffements sont interdits sur le circuit pendant le déroulement des épreuves.

- Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateur (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

- Les voitures suiveuses sont formellement interdites. Seuls les véhicules de l'organisation sont autorisés à rouler sur le circuit.

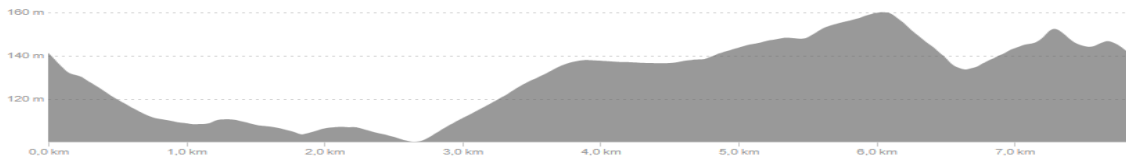
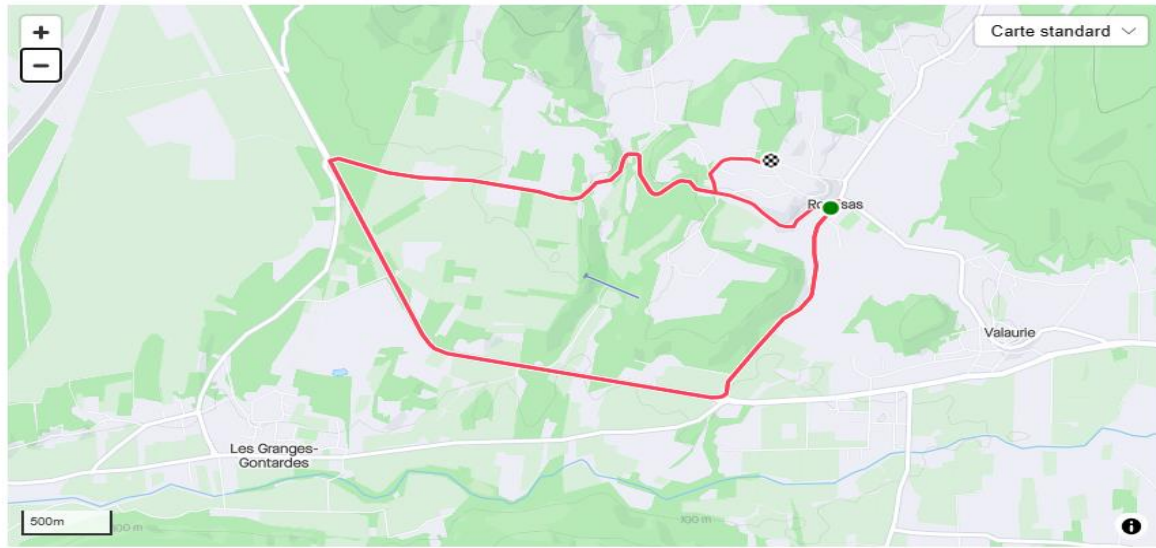
- Le ravitaillement est autorisé sur tout le circuit, en dehors de la zone d'arrivée, exclusivement par piéton sur le côté de la chaussée.

- Tout coureur éventuellement doublé ou rattrapé par un coureur ou un groupe de coureurs d'une autre catégorie, devra se laisser décrocher, sous peine d'exclusion de l'épreuve.

- Les **Vélos à Assistance Electrique** sont interdits. Seules les machines à propulsion musculaire sont autorisées.

- CIRCUIT

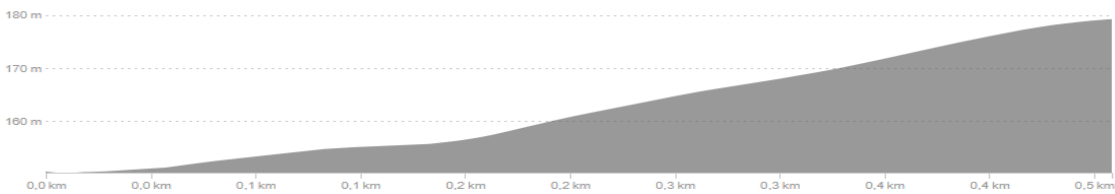
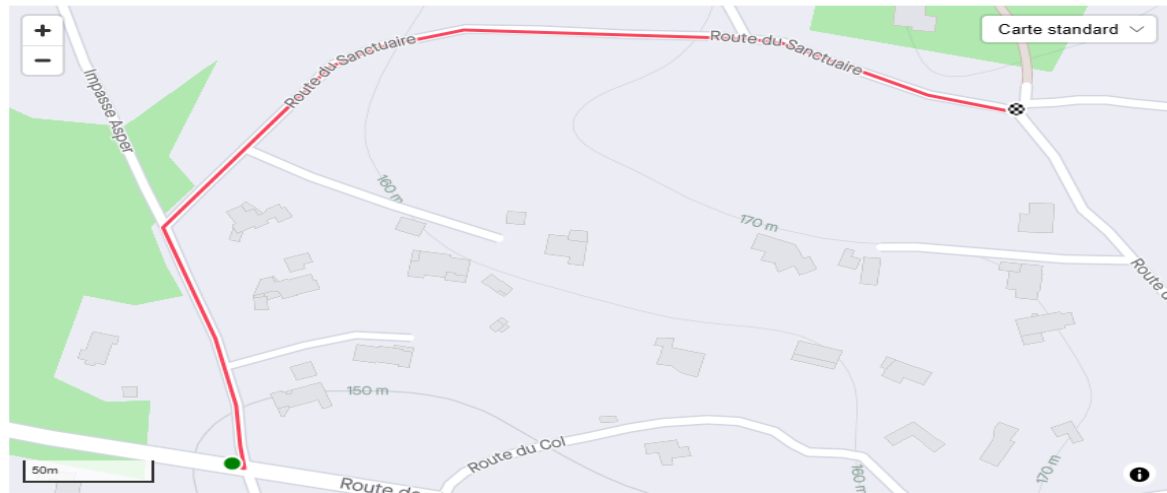
### Itinéraire et dénivelé



📍 7,82 km    ⚡ 84 m

### Montée finale de 500 m :

### Itinéraire et dénivelé



📍 0,5 km    ⚡ 29 m

- HORAIRES

### 11h00 Remise des plaques de cadre et dossards

Elle se fera à la salle des fêtes sur présentation de la licence signée, avec son timbre de catégorie et une photo.

Les plaques de cadre, équipées d'un transpondeur, seront fixées par deux colliers de serrage au niveau du guidon.

Seules les catégories JUNIOR, ESPOIR et SENIOR seront dotées d'un dossard qu'il faudra fixer par 6 épingles, sur les poches du maillot, sans être plié. Les dossards mal positionnés ou non visibles pourront être déclassés.

### 12h30 APPEL DES COUREURS

13h00 <i>SUPERVETERAN</i>	<b>8</b> X 7,800 = 62,400 km
13H03 <i>ANCIEN – CADET – FEMININE</i>	<b>7</b> X 7,800 = 54,600km
13H06 <i>MINIME</i>	<b>5</b> X 7,800 = 39,000 km

### 15H15 APPEL DES COUREURS

15H45 <i>SENIOR – ESPOIR – JUNIOR</i>	<b>11</b> X 7,800 = 85,800 km
15H48 <i>VETERAN</i>	<b>10</b> X 7,800 = 78,000 km

### Article 4 – CONTROLE ANTI-DOPAGE

Un contrôle anti dopage est toujours possible dans une compétition, notamment dans un Championnat Régional.

Le fait de se soustraire à un contrôle est considéré comme contrôle positif susceptible d'être sanctionné disciplinairement, ainsi que le refus de présenter ses pièces d'identité et licence.



Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle, sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement de lui-même. Les mineurs peuvent être accompagnés des parents.

#### CONSEIL :

- Eviter d'aller aux toilettes entre la fin de la compétition et l'arrivée au local de contrôle, sinon le stage à cet endroit risque de s'éterniser...
  
- Ne boire que dans des bouteilles CAPSULEES ouvertes par soi-même.
- Ne pas oublier la demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques (AUT).
- En cas d'oubli des ordonnances, signaler de mémoire TOUS LES MEDICAMENTS pris récemment au médecin contrôleur.

AVANT DE PARTIR : Relire l'intégralité du procès-verbal, demander le formulaire personnel et le conserver un mois minimum.

#### **Article 5 - RECOMPENSES**

- La remise des récompenses aura lieu vers 18h15 après la dernière course pour toutes les catégories.
- Les trois premier-e-s coureurs de chaque catégorie seront récompensé(e)s.
- La présence des coureurs au podium est obligatoire sous peine d'être déchu(e) de sa place, par respect de l'organisation et de l'évènement sportif.
- Le coureur doit se présenter obligatoirement avec son maillot de club.

**Les récompenses seront suivies d'un pot d'honneur.**

## **ACCES au village de ROUSSAS**

- Prendre la sortie autoroute N° 18 MONTELMAR SUD
- A la sortie prendre la RN7 direction GAP
- Au premier rond point prendre à gauche la direction de GAP
- Au rond point suivant prendre la direction de GAP/Grignan
- Au prochain rond point, prendre la direction de Roussas et suivre le fléchage pour accéder au parking coureurs.

Renseignements complémentaires :

***Mr GONZALEZ Miguel : 06 83 19 10 07 / Mr SANTOS Franck : 06 77 39 37 69***

[miguel.gonzalez3@wanadoo.fr](mailto:miguel.gonzalez3@wanadoo.fr) / [f.santos@orange.fr](mailto:f.santos@orange.fr)



LE DÉPARTEMENT

## **CHAMPIONNAT REGIONAL DE CYCLISME SUR ROUTE**

### **COMITE REGIONAL FSGT/UC PIERRELATTE**

**ROUSSAS, le 10 juin 2023**

#### **Le mot de la Présidente du Conseil départemental**

Le développement des pratiques sportives est une priorité du Département dans le cadre de ses interventions en matière éducative, de soutien à la jeunesse et à la vie associative qui anime les territoires.

C'est dans ce cadre que nous soutenons les initiatives des territoires qui visent à valoriser les pratiques mais aussi à créer des moments de partage et de convivialité déterminants pour la vie collective.

Je félicite les organisateurs et les nombreux bénévoles de ce championnat régional de cyclisme sur route accueilli en terre drômoise et souhaite à tous les participants des diverses courses programmées ce 10 juin de passer un moment fort, riche en efforts et en émotions !

Marie-Pierre Mouton

## *Mot du Président de l'Union Cycliste de Pierrelatte*

*Quel honneur pour l'Union Cycliste de Pierrelatte d'avoir été choisi pour accueillir les Championnats Régionaux FSGT 2023 de cyclisme sur route.*

*Soutenu et accompagné par le comité Drôme-Ardèche, notre club avec ses 59 adhérents va tout mettre en œuvre pour réussir ce grand projet.*

*Merci également à Madame le Maire de Roussas pour leur aide et soutien à l'organisation d'un tel évènement sur leur commune.*

*Le circuit, digne d'un beau Championnat, est vraiment idéal pour désigner les champions et championnes de chaque catégorie, du plus jeune au plus ancien(ne). Sur la journée, ce sont près de 300 coureurs et 50 bénévoles qui seront présents pour cet évènement.*

*Alors, soyez les bienvenus dans notre beau département de la Drôme et belle région à visiter et à découvrir.*

*Enfin, bravo à tous les bénévoles qui œuvrent pour le club tout au long de la saison, bravo à tous nos coureurs et merci à tous nos partenaires.*

*Bonne chance à tous les participants et vive le cyclisme.*

*Le Président*

*Miguel GONZALEZ*